

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.12.405

**Convention Projet
relative à la maîtrise
foncière des
emprises foncières
nécessaires au projet
de BHNS entre
GrandAngoulême et
l'Etablissement
Public Foncier de
Nouvelle Aquitaine -
avenant n°4**

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Denis DUROCHER à Roland VEAUX, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.12.405**

FONCIER

Rapporteur : Monsieur MONIER

CONVENTION PROJET RELATIVE A LA MAITRISE FONCIERE DES EMPRISES FONCIERES NECESSAIRES AU PROJET DE BHNS ENTRE GRANDANGOULEME ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE - AVENANT N°4

Par délibération n°259 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la convention de projet relative à la maîtrise foncière des emprises foncières nécessaires à la réalisation du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Elle a été signée le 10 février 2014 pour une durée de 6 ans avec l'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF-NA).

A travers ce projet urbain, GrandAngoulême avait pour objectif de :

- Renforcer l'usage des transports collectifs,
- S'intégrer dans une stratégie de développement urbain harmonieux anticipant et intégrant l'arrivée de la LGV,
- Favoriser le report modal de la voiture particulière vers les transports collectifs,
- Prendre en compte le désenclavement des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Par délibération n°308 du 6 octobre 2016, le conseil communautaire a approuvé la passation d'un avenant n°1 ayant pour objet la modification du périmètre de réalisation foncière sur lequel l'EPF-NA est missionné pour engager la démarche d'intervention foncière.

Par ailleurs, l'article relatif à la détermination du prix de cession des biens acquis par l'EPF-NA pour le compte de la collectivité a été modifié, conformément au programme pluriannuel d'intervention 2014-2018, ainsi que les modalités de calcul des taux d'actualisation.

Par délibération n°455 du 28 septembre 2017, le conseil communautaire a approuvé la passation d'un avenant n°2 ayant pour objet une nouvelle modification du périmètre de réalisation afin de compléter les acquisitions pour la création de poches de stationnement complémentaires ou pour la circulation des bus.

Par délibération n°22 du 13 février 2020, le conseil communautaire a approuvé la passation d'un avenant n°3 ayant pour objet la prolongation de la durée de portage de la convention jusqu'au 31 décembre 2020.

Aujourd'hui, il convient à nouveau de prolonger la durée de la convention par la proposition d'un avenant n°4 jusqu'au 31 décembre 2021. En effet, en raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement de l'année 2020, les dernières opérations de clôtures administratives et financières n'ont pu être réalisées.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°4 à la convention projet relative à la maîtrise foncière des emprises foncières nécessaires au projet de BHNS entre GrandAngoulême et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine ayant pour objet la prolongation de la durée jusqu'au 31 décembre 2021.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 décembre 2020	<u>Affiché le :</u> 30 décembre 2020